

# Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne  
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse  
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>  
[cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr)

Toulouse, le 15 décembre 2020

**La CGT Finances publique de Haute-Garonne vient de prendre connaissance des propos inacceptables de la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, qui ciblent notamment les fonctionnaires de l'administration fiscale.**

*Elle a déclaré hier matin sur LCI, à propos de sa volonté de mise en place d'une plateforme de mise à disposition, sur la base du volontariat, des agents publics à des missions dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid (« contact tracing », appels de personnes isolées ...)*

**« Certains agents ont parfois un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce qu'ils ont du temps (...). Il y a des équipes qui ont des activités plus cycliques, par exemple, les impôts sont prélevés à un moment donné... »**

*Subissant depuis de nombreuses années des suppressions d'emplois massives (20 000 en dix ans, 55 000 sur les trente dernières années), les agents des Finances publiques perçoivent difficilement le fait que dans la période, ils auraient « moins de travail » !*

*En effet, notre administration n'est pas en charge du seul prélèvement de l'impôt. Elle est également en charge du contrôle de l'impôt, activité qui n'a rien de saisonnière, compte tenu de la fraude fiscale constatée en France, qui est évaluée annuellement, selon les études, de 70 à 100 milliards d'euros.*

*Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, présenté par le gouvernement comme une simplification, génère actuellement un nombre d'appels et de visites dans nos services important du fait de la non maîtrise de cette « réforme » par bon nombre de contribuables. Le mois de décembre est également celui du recouvrement de la cotisation foncière des entreprises et de la deuxième émission de taxes d'habitation qui génère un contentieux conséquent.*

*Les services en charge de la taxe foncière font également l'objet d'un travail considérable, dû au retard d'une année dans l'enregistrement des actes notariés de vente des immeubles par les services fonciers (services en pleine restructuration depuis deux ans maintenant)*

*Il suffit de se rendre devant les centres des Finances publiques du département pour constater les files d'attente d'usagers à l'extérieur, mesures de distanciations sociales à l'intérieur des bâtiments obligent.*

*La DGFIP est également en charge de la gestion budgétaire des collectivités et établissements publics, activité qui, elle non plus, n'a rien de « cyclique ».*

*En cette période pandémie de Covid, l'administration fiscale est en charge de la gestion des demandes effectuées par les entreprises au titre du fonds de solidarité. En ce moment, ce sont nationalement entre 20 000 et 22 000 demandes par demi-heure qui parviennent à Bercy. En Haute-Garonne, la direction locale cherche par tous les moyens à renforcer la cellule créée pour l'occasion en « réquisitionnant » des personnels dans des services souvent déjà eux-mêmes en difficultés de fonctionnement.*

*Enfin, toutes ces missions se cumulent avec un plan de restructuration qui, au premier janvier 2021 impliquera des fermetures de sites, des regroupements de mission et des mutations forcées de collègues et la suppression de 53 emplois supplémentaires.*

***Nous condamnons avec vigueur ces propos de la ministre, qui jettent l'opprobre sur les fonctionnaires dont elle a la charge, laissant entendre qu'ils disposeraient de marges de manœuvre en temps de travail, qui leur permettraient d'être disponibles pour d'autres tâches. La CGT Finances publiques 31 exige que des excuses soient adressées par la ministre de Montchalin aux agents concernant ce dérapage verbal, qui n'a aucun autre fondement que de poursuivre la politique de dénigrement de la sphère publique.***

*Notre directeur local a été ce dernier mois destinataire de plusieurs courriers adressés par des services en souffrance en Haute-Garonne, les agents dénonçant les conditions précaires d'accomplissement de leurs missions.*

***Nous revendiquons la création d'emplois à hauteur des besoins des services publics, afin que l'accès à ces services soit équitable sur l'ensemble du territoire. Chaque citoyen contribue fiscalement, selon ses moyens, au financement de ces services et peut donc revendiquer le droit à en bénéficier équitablement, quel que soit son lieu de résidence. Aucun agent ne doit continuer à exercer son métier dans les conditions dégradées que lui impose l'administration au fil des années, au détriment de sa santé et de la satisfaction des usagers.***

*Dans un pays qui compte près de 6 millions de chômeurs, en pleine crise sociale, il est de la responsabilité du gouvernement de renforcer l'ensemble des services publics, dont il vante les qualités quand il en a besoin et dénigre toujours aussi aisément, le moment d'émotion passé (les hospitaliers en sont le plus récent exemple).*

***La CGT continuera à défendre ce modèle social et les personnels qui travaillent à son développement, quelles que soient les déclarations de la ministre de la Fonction publique.***

*Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL  
Secrétaires CGT Finances publiques 31*

**Contacts Presse :**

**Jean-Marc SERVEL  
Estelle MOLLO-GENE**